

**MAZARS**

## **AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

# **AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE**

Siège social : 76 boulevard de la Villette 75940 Paris Cedex 19  
Association sans but lucratif régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
N° Siret : 308 238 401 000 84

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Exécutif. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « les évolutions du CER en 2013 » de la partie V de l'annexe « Informations relatives au CER » expose les changements opérés dans la ventilation de certaines dépenses entre les différents postes d'emploi du CER.

Dans le cadre de notre appréciation de la présentation d'ensemble des comptes, nous avons examiné les modalités de ventilation de la contribution internationale et des coûts des campagnes de recrutement de donateurs. Nous nous sommes également assurés que la note « les évolutions du CER en 2013 » de l'annexe fournit une information appropriée.

Nous avons enfin vérifié que ces modalités étaient conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

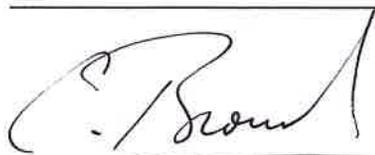
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 21 mai 2014*

Le Commissaire aux Comptes

**M A Z A R S**



Cyrille Brouard



**France**

Association à but non lucratif (Loi du 1er Juillet 1901) reconnue d'utilité publique  
par décret du 12 Novembre 1987

SIEGE SOCIAL

76, boulevard de la Villette  
75019 PARIS

N° S.I.R.E.T. : 308 238 401 00084

Code A.P.E. : 9499 Z

N° Téléphone : 01 53 38 65 65

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**  
**COMPTE DE FONCTIONNEMENT**  
**ET DE RESULTAT**

**EXERCICE 2013**

**GESTOR**

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

## SOMMAIRE

### STRUCTURE

Page 1	-	Bilan au 31 Décembre : ACTIF
Page 2	-	Bilan au 31 Décembre : PASSIF
Page 3	-	Analyse de l'évolution des masses du bilan

### GESTION

Pages 4, 5	-	Compte de résultat simplifié
Pages 6 à 11	-	Compte de résultat détaillé

### ANNEXES

Pages 12 à 16	-	Règles et méthodes comptables
Pages 17 à 18	-	Autres informations (engagement hors bilan et effectif)
Pages 19 à 23	-	Informations relatives au Compte Emploi Ressources

### ACTIF

Pages 24, 25	-	Tableau de mouvements des immobilisations et amortissements
Page 26	-	Détail des acquisitions et cessions de l'exercice
Page 27	-	Etat des créances, détail des comptes clients et comptes rattachés et des produits à recevoir
Page 28	-	Détail des postes avances diverses, débiteurs divers et charges constatés d'avance
Page 29	-	Tableaux détaillés des placements financiers et des disponibilités

### PASSIF

Page 30	-	Tableaux détaillés des : <ul style="list-style-type: none"><li>. fonds associatifs</li><li>. provisions pour risques et charges</li><li>. mouvements des fonds dédiés</li></ul>
Page 31	-	Tableaux détaillés des : <ul style="list-style-type: none"><li>. dettes financières</li><li>. fournisseurs et comptes rattachés</li><li>. des charges à payer</li></ul>
Page 32	-	Tableaux détaillés des : <ul style="list-style-type: none"><li>. dettes relatives au personnel</li><li>. dettes fiscales</li><li>. créiteurs divers</li><li>. Legs et donations en cours de réalisation</li><li>. produits constatés d'avance</li></ul>

### C E R

Page 33	-	Compte d'Emploi des Ressources
---------	---	--------------------------------





BILAN AU 31 DECEMBRE 2013  
AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

	PASSIF	AVANT AFFECTATION	AFFECTATION OU REPRISE	31/12/2013	RAPPEL AU 31/12/2012
F O N D S  A S S O C I A T I F S	<b>RESERVES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 470 434</b>		<b>2 470 434</b>	<b>2 470 434</b>
	Réserve d'investissement	1 294 455		1 294 455	1 294 455
	Réserve d'investissement Michel LEIRIS	1 175 979		1 175 979	1 175 979
	<b>AUTRES RESERVES</b>	<b>3 044 778</b>	<b>(977 466)</b>	<b>2 067 312</b>	<b>3 044 778</b>
	Réserve statutaire	15 245		15 245	15 245
	Réserve de capitalisation	221 170		221 170	221 170
	Réserve d'intervention	2 808 363	(977 466)	1 830 897	2 808 363
	Réserve pour projet associatif				
	<b>RESULTATS ET REPORT A NOUVEAU</b>	<b>(1 118 924)</b>	<b>977 466</b>	<b>(141 458)</b>	<b>(977 466)</b>
	Report à nouveau	(977 466)	977 466		(977 466)
	Résultat de l'exercice	(141 458)		(141 458)	(977 466)
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>107 190</b>		<b>107 190</b>	<b>107 190</b>
Subventions d'investissements	107 190		107 190	107 190	
	<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>4 503 478</b>		<b>4 503 478</b>	<b>4 644 936</b>
P R O V	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>361 152</b>	<b>(114 166)</b>	<b>246 986</b>	<b>361 152</b>
	Provision pour risques	25 000	(25 000)		25 000
	Provision pour charges	336 152	(89 166)	246 986	336 152
D E D I E S	<b>FONDS DEDES</b>	<b>483 030</b>	<b>2 860</b>	<b>485 890</b>	<b>483 030</b>
	Fonds d'aide aux victimes	129 408	3 339	132 747	129 408
	Fonds dédiés sur dons et legs	353 622	(479)	353 143	353 622
D E T T E S	<b>DETTES FINANCIERES</b>			<b>1 159</b>	<b>1 159</b>
	Capital				
	Intérêts				
	Concours bancaires				
	Dépôt et cautionnement reçu			1 159	1 159
	<b>DETTES</b>			<b>5 186 082</b>	<b>4 457 145</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés			1 304 685	1 271 063
	Charges à payer diverses			1 796 641	1 091 537
	Dettes relatives au personnel			1 108 774	1 183 522
	Dettes fiscales			16 149	36 024
	C/C dépôts des groupes			296 614	307 972
	Créditeurs divers			21 666	15 009
Legs et donations en cours de réalisation			641 554	552 019	
C O M P T E S	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			<b>426 592</b>	<b>456 615</b>
	Produits constatés d'avance			426 592	456 615
	<b>TOTAL DES DETTES</b>			<b>5 613 833</b>	<b>4 914 920</b>
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>10 850 187</b>	<b>10 404 038</b>

**Bilan Financier**

BIENS	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	FINANCEMENTS	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
<b>Biens stables</b>				<b>Financements stables</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	69 670	88 997	117 636	Apports ou fonds associatifs			
Immobilisations corporelles brutes				Réserves d'investissements et logement	2 470 434	2 470 434	2 470 434
- Terrains et agencements	2 389 343	2 389 343	2 322 437	Excédents affectés à l'investissement			
- Aménagements installations	654 529	1 087 814	1 160 636	Dons d'équipement			
- Construction sur sol d'autrui	56 992	56 992	0	Emprunts - dettes financières			
- Matériel et mobilier de bureau	525 506	546 211	565 636	Amortissements des immobilisations			
- Matériel audiovisuel	15 635	15 635	13 409	- Terrains et agencements	1 113 038	1 202 020	1 252 980
- Autres immobilisations	94 564	94 564	96 170	- Aménagements installations	522 591	581 280	626 552
Immobilisations en cours	277 498	43 733	61 983	- Construction sur sol d'autrui	42 177	49 016	0
Immobilisations financières	14 986	14 986	16 874	- Matériel et mobilier de bureau	494 784	503 226	500 471
				- Matériel audiovisuel	14 099	15 214	13 297
				- Autres immobilisations	24 774	43 040	60 204
Autres : reprise de subvention d'équipement				Subventions d'investissements non renouvelables	107 190	107 190	107 190
<b>TOTAL II</b>	<b>4 098 723</b>	<b>4 338 275</b>	<b>4 354 781</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>4 789 088</b>	<b>4 971 420</b>	<b>5 031 129</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-I)</b>	<b>450 813</b>	<b>633 146</b>	<b>676 348</b>
<b>Actifs stables d'exploitation</b>				<b>Financements stables d'exploitation</b>			
Report à nouveau déficitaire				Réserve statutaire	15 245	15 245	15 245
Résultat déficitaire		977 466	141 458	Réserve de capitalisation	214 251	221 170	221 170
Autres				Réserve d'intervention	2 501 151	2 808 363	1 830 897
				Réserve pour projet associatif	0	0	0
				Résultat excédentaire	314 131		
				Report à nouveau excédentaire affecté à :			
				- réduction des charges d'exploitation	0	0	0
				- financement de mesures d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	306 813	361 152	246 986
				Fonds dédiés	119 974	483 030	485 690
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>977 466</b>	<b>141 458</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>3 471 565</b>	<b>3 888 960</b>	<b>2 800 188</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)</b>	<b>2 494 099</b>	<b>2 911 494</b>	<b>2 658 730</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF</b>	<b>2 944 912</b>	<b>3 544 640</b>	<b>3 335 078</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>				<b>Dettes d'exploitation</b>			
Stocks	338 694	235 003	151 745	Avances reçues			
Produits à recevoir	81 163	26 107	57 871	Fournisseurs d'exploitation	1 311 422	2 362 600	3 101 326
Créances de fonctionnement	461 315	410 730	699 684	Dettes fiscales et sociales	1 174 813	1 219 546	1 124 923
Etat TVA	52 434	51 002	44 962				
Avances diverses	30 223	2 781	2 331	C/C Dépôts des groupes	391 123	307 972	296 614
Charges constatées d'avance	423 109	624 902	606 364	Produits constatés d'avance	536 864	456 615	426 592
Autres	0	0	0	Legs et donations en cours de réalisations	587 363	552 019	641 554
				Autres	78 265	15 009	21 666
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 386 937</b>	<b>1 350 526</b>	<b>1 562 956</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>4 079 851</b>	<b>4 913 761</b>	<b>5 612 675</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)</b>	<b>2 729 325</b>	<b>3 563 235</b>	<b>4 049 719</b>
<b>Liquidités</b>				<b>Financements à court terme</b>			
Valeurs mobilières de placement	4 648 540	4 459 287	3 253 772	Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	2 207 462	2 649 746	4 132 183	Dépôts et cautionnements reçus	1 159	1 159	1 159
Autres				Concours bancaires courants	0	0	0
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
<b>TOTAL VIII</b>	<b>6 856 002</b>	<b>7 109 033</b>	<b>7 385 955</b>	<b>TOTAL VII</b>	<b>1 159</b>	<b>1 159</b>	<b>1 159</b>
<b>TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>6 854 844</b>	<b>7 107 875</b>	<b>7 384 797</b>	<b>TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>12 341 663</b>	<b>13 775 300</b>	<b>13 445 150</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>12 341 663</b>	<b>13 775 300</b>	<b>13 445 150</b>

### COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

En €	31/12/2013	31/12/2012	Variation N/N-1
<b>PRODUITS DES ACTIVITES</b>	<b>1 578 160</b>	<b>2 192 630</b>	<b>-28%</b>
Produits de diffusions	760 899	1 371 650	-45%
Abonnements	542 117	617 231	-12%
Soutiens	70 194	104 020	-33%
Manifestations	53 775	46 890	15%
Autres produits	151 175	52 838	186%
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES</b>	<b>-</b>	<b>24 500</b>	<b>N/A</b>
<b>PRODUITS DE COLLECTE</b>	<b>15 561 335</b>	<b>14 837 110</b>	<b>5%</b>
Dons, mailing	13 653 302	12 322 275	11%
Legs, dévolutions	876 979	1 439 947	-39%
Cotisations	1 031 053	1 074 888	-4%
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>183 016</b>	<b>51 780</b>	<b>253%</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>17 322 511</b>	<b>17 106 019</b>	<b>1%</b>
<b>ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS</b>	<b>1 775 873,57</b>	<b>2 023 907</b>	<b>-12%</b>
Publications - Promotions - Mailings	1 591 643	1 825 789	-13%
Variation de stocks de matières et autres approvisionnements	84 416	104 376	-19%
Achats non stockés	99 815	93 742	6%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 759 509</b>	<b>6 418 224</b>	<b>-10%</b>
Travaux sous-traités	817 728	842 450	-3%
Crédit bail mobilier	14 249	13 460	6%
Locations, charges locatives et de copropriété	182 060	246 560	-26%
Travaux d'entretien et réparations	133 351	131 951	1%
Assurances	25 085	24 682	2%
Documentation	14 636	16 298	-10%
Cotisations	29 094	29 413	-1%
Frais de séminaires	900	9 600	-91%
Autres charges externes	88 991	92 531	-4%
Personnel extérieur	-5 458	33 520	-116%
Honoraires et commissions	2 533 419	2 655 969	-5%
Frais d'études	29 143	22 902	27%
Droits d'auteurs	37 064	39 399	-6%
Reportages photos	721	10 935	-93%
Publicité, publications	180 567	195 267	-8%
Transports	30 330	34 818	-13%
Déplacements, missions réceptions	276 275	293 592	-6%
Frais postaux et télécommunications	1 235 078	1 618 699	-24%
Services bancaires	136 277	106 179	28%
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>29 245</b>	<b>28 265</b>	<b>3%</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>4 476 188</b>	<b>4 348 101</b>	<b>3%</b>
Salaires et traitements	2 820 148	2 703 388	4%
Charges sociales	1 656 040	1 644 713	1%
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>5 082 178</b>	<b>4 631 835</b>	<b>10%</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - PROVISIONS</b>	<b>358 253</b>	<b>353 294</b>	<b>1%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>17 481 247</b>	<b>17 803 626</b>	<b>-2%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(158 736)</b>	<b>(697 606)</b>	<b>N/A</b>



## COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (suite)

En €	31/12/2013	31/12/2012	Variation N/N-1
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>35 678</b>	<b>49 019</b>	<b>-27%</b>
Produits des placements financiers	18 427	45 867	-60%
Produits diff. de règlement clients	16 515	1 866	785%
Gains de change	735	1 269	-42%
Escomptes obtenus		17	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>527</b>	<b>147</b>	<b>258%</b>
Agios bancaires	16	12	33%
Pertes de change	511	135	279%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>35 150</b>	<b>48 872</b>	<b>-28%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(123 586)</b>	<b>-648 735</b>	<b>N/A</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>51 015</b>	<b>73 864</b>	<b>N/A</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	639	2 582	-75%
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	50 375	71 282	N/A
Produits de cession d'éléments d'actif			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>66 027</b>	<b>39 540</b>	<b>67%</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		253	
Charges sur exercices antérieurs	34 033	37 835	-10%
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	31 994	1 452	2103%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-15 012</b>	<b>34 324</b>	<b>-144%</b>
Reprise des ressources non utilisées fonds d'aide aux victimes	37 989		
Engagements à réaliser	40 849	363 056	-89%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 447 192</b>	<b>17 228 902</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>17 588 650</b>	<b>18 206 368</b>	<b>-3%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION</b>	<b>(141 458)</b>	<b>-977 466</b>	<b>-86%</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>			
Réserve statutaire			
Réserve de capitalisation			
Réserve d'investissement			
Réserve d'intervention		-977 466	
Report à nouveau			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION</b>	<b>(141 458)</b>	<b>-</b>	<b>N/A</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Bénévolat valorisé	2 312 311	2 347 084	-1%



## ANNEXE AUX COMPTES FINANCIERS 2013

### PREAMBULE

L'exercice présenté a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Sauf indication particulière, les montants mentionnés dans cette annexe sont exprimés en euros (€).

### I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A compter du 1er juillet 2013, l'activité VPC pour les produits logotypés Amnesty International a été externalisée auprès d'un prestataire extérieur. L'impact sur les comptes depuis le 1er juillet 2013 est le suivant :

- Achats : Il n'y a plus d'achat de produits de promotion.
  - Ventes : il n'y a plus de ventes réalisées en direct par Amnesty International France.
  - Perception de redevances en fonction de la nature du bien vendu : logotypés ou non.
- Toutefois, AIF conserve à son actif des stocks de produits de promotion et de publication.

Fermeture de la boutique de Paris et du site de Lyon.

### II –EVENEMENTS POST CLOTURE

NEANT

### III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### *Hypothèses de base*

Les comptes de l'Association ont été établis dans le respect des conventions comptables de base et notamment les principes suivants :

- Principe de prudence ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre ;
- Continuité d'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment le règlement n° 99-01, adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable, relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et les règlements CRC suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- 2008-12 concernant l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.



### *Méthode d'évaluation*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 3.a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.  
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

-les immobilisations incorporelles s'amortissent sur une durée comprise entre 1 et 4 ans

#### 3.b) Immobilisations corporelles

*Les terrains* des locaux possédés par l'association à Paris et à Toulouse sont individualisés à l'actif du bilan.  
Le pourcentage de 10 % de la valeur d'achat du bien a été retenu soit un montant de 183 000 €.

Les biens immobiliers ont été comptabilisés à leur valeur d'achat : les locaux possédés ne sont destinés qu'à permettre la réalisation de l'objet social dans de bonnes conditions et la possession de ces locaux ne s'inscrit pas dans un contexte de gestion d'un patrimoine immobilier.

Pour les autres éléments de l'actif immobilisé :

- Peu de matériels nécessitent d'être décomposés, leurs composants étant de valeur faible ou non significative,
- Ces mêmes biens n'ont aucune valeur de sortie dans la mesure où ils ne sont pas cédés mais mis au rebut en fin de vie,
- Les amortissements des matériels sont calculés à partir des durées d'utilisation et non des durées d'usage.

Les immobilisations corporelles sont donc évaluées à leur coût d'acquisition (bâtiments, équipements techniques, matériel, mobiliers, agencements).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- la durée moyenne d'amortissement sur 25 ans des locaux du siège social a été considérée comme pertinente.
- le mobilier et matériel s'amortissent sur une durée comprise entre 3 et 10 ans,
- le matériel informatique s'amortit sur une durée comprise entre 1 et 4 ans.

#### 3.c) Immobilisations financières

La valeur brute de ces immobilisations est constituée par le coût d'acquisition.

#### 3.d) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût réel d'achat majoré des frais accessoires.

La dépréciation des stocks est fonction :

- du taux d'écoulement correspondant à la quantité en stock à la fin de l'exercice par rapport au nombre de produits vendus au cours de l'exercice écoulé.
- et de la quantité restante en stock.



### 3.e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dépréciations des créances hors groupes ont été calculées selon la méthode suivante : dépréciation à 100% des créances de plus d'un an et à hauteur de 20 % pour les créances datées de plus de 6 mois.

Les créances groupes sont dépréciées au regard de leur situation et du comportement de règlement, tant sur les créances que sur les cotisations.

### 3.f) Valeurs mobilières de placement

Les titres ont été valorisés à leur valeur historique au 31 décembre 2013.

Les intérêts courus non échus correspondant aux placements en cours, ont été portés en produits financiers. Ils s'élèvent à **36 252 €**.

Ils étaient d'un montant de 36 661 € à la clôture de l'exercice précédent.

### 3.g) Fonds associatifs (les mouvements de l'exercice 2013 sont détaillés en page 28)

- ✓ Les réserves d'investissements n'ont pas été mouvementées sur l'exercice.
- ✓ La réserve de capitalisation n'a pas fait l'objet d'une dotation du dixième des produits financiers de l'exercice précédent sur l'exercice 2013 suite à la perte constatée au 31.12.2012.
- ✓ La réserve d'intervention est diminuée à hauteur de 977 466 € conformément à la décision d'affectation du résultat 2012 approuvé par le dernier Congrès.

### 3.h) Provisions pour risques (les mouvements de l'exercice sont détaillés en page 28)

Suite à un jugement favorable du Conseil de Prud'hommes de Paris notifié le 30/09/2013 et en l'absence d'appel de la part du demandeur, la provision pour risques sociaux initialement constituée afin de couvrir ce litige salarial a été reprise sur l'exercice soit **25 000 €**.

### 3.i) Provisions pour charges (les mouvements de l'exercice sont détaillés en page 28)

Les engagements au titre de pension ou complément de retraite envers le personnel de l'association existant au 31 décembre 2013 sont déterminés, comme à la clôture des comptes de l'exercice précédent, conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R-01 en tenant compte :

. de la capitalisation des salaires et de l'indemnité à verser aux salariés selon les modalités prévues par l'accord interne conclu entre A.I.F. et ses salariés,

. d'une table de mortalité,

. d'une actualisation des indemnités dues au moment du départ à la retraite par un taux tenant compte de l'inflation (de 3,17% au 31 décembre 2013 contre 3 % au 31 décembre 2012) et du turn-over moyen du personnel sur les 5 derniers exercices (de 8,3 % au 31 décembre 2013 contre 8,2% au 31 décembre 2012).

La provision s'élève à **246 986 €** au 31 décembre 2013 contre 336 152 € à la clôture de l'exercice précédent.

### 3.j) Fonds dédiés (les mouvements de l'exercice sont détaillés en page 21)

Le solde des fonds dédiés est de **485 890 €** au 31/12/2013 après :

- ✓ Une dotation nette du fonds d'aide aux victimes et aux défenseurs des droits humains à hauteur d'un montant de 7 892 €, ce qui porte le montant global à hauteur de 76 564 €.
- ✓ Une reprise nette du fonds d'aide au développement à hauteur de 4 553 €, soit une valeur globale de 56 183 €.
- ✓ Une consommation d'un legs à hauteur de 479 €, soit une valeur globale de 353 143 €.



### 3.k) Cotisation à la Section Internationale

La cotisation d'AIF à la section Internationale Amnesty est calculée sur la base des données chiffrées N-2. Ainsi, la cotisation payée en 2013 est basée sur les données 2011 et s'élève à 4 149 265€. A la clôture de l'exercice, AIF comptabilise une provision complémentaire afin de tenir compte des données réelles de l'exercice en cours. La provision comptabilisée au 31 décembre 2013 s'élève à 1 204 972 €. Ainsi, la cotisation 2013 qui sera réglée en 2015 s'élève à 5 354 237 €.

Par ailleurs, en raison du décalage de 2 ans, la provision comptabilisée au 31 décembre 2011 pour la cotisation 2011, payée en 2013 a été reprise pour un montant de 496 200€.

Le tableau ci-dessous permet de synthétiser les informations (KE) :

	2013	2012	2011
Cotisation réglée	4 149	3 802	4 657
Provision N	1 205	801	496
<b>Total de la cotisation annuelle</b>	<b>5 354</b>	<b>4 603</b>	<b>5 154</b>
Reprise de provision N-2	- 496	-227	0
<b>Cotisation dans les comptes</b>	<b>4 858</b>	<b>4 376</b>	<b>5 154</b>

### 3.l) Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels de l'année sont relatifs à des opérations de gestion.

### 3.m) Charges et produits des exercices antérieurs

Les charges et produits des exercices antérieurs sont considérés comme des charges et produits exceptionnels de gestion.

### 3.n) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est un déficit de 141 458 € et reste à affecter.

### 3.o) Régime d'imposition

L'activité d'Amnesty International Section Française est sectorisée :

- en secteur lucratif pour ses activités de publication et de promotion. Elles sont soumises aux impôts commerciaux : TVA, impôt sur les sociétés, taxe professionnelle et taxe d'apprentissage. Le déficit fiscal en fin d'exercice est de -1 215 346 €, soit un déficit cumulé ramené à -10 432 213 €.
- en secteur non lucratif pour ses activités directement liées à la promotion du respect des dispositions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans le monde. Elles sont assujetties à la taxe sur les salaires et à l'impôt sur les sociétés à taux réduit.

### 3.p) Présentation et comptabilisation du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.



La comptabilisation du CICE a été réalisée par constatation d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le provisionnement du CICE sur les états financiers génère un produit de 16 228 euros.



#### IV – AUTRES INFORMATIONS

##### 4.a) Legs et donations significatifs en cours

Le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable pose le principe de comptabilisation suivant pour les legs et donations : comptabilisation en compte de tiers 475 au fur et à mesure des encaissements et des décaissements liés à la cession des biens, en compte de produits pour la totalité du legs au moment de sa réalisation effective et définitive.

Ce principe est appliqué :

- sont comptabilisés en produits les legs et donations totalement réalisés et/ou partiellement réalisés pour un lot clairement identifiable au cours de l'exercice,
- sont comptabilisés en compte 475, les legs et donations en cours de réalisation à la clôture de l'exercice (charges et produits) : l'annexe en page 30 donne le détail des legs et donations en cours de réalisation.

D'autre part, le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable préconise la mention dans les engagements hors bilan des legs et donations acceptés par l'association : ils sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2013, ces engagements sont estimés à 1 258 190€, contre 403 785€ au 31 décembre 2012. Les legs sont tous acceptés par le Conseil d'Administration d'AIF.

##### 4.b) Droits individuels à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 5 200 heures au 31 décembre 2013 contre 6 264 heures à la clôture de l'exercice précédent.

##### 4.c) Rémunération des hauts cadres dirigeants

Les membres du Bureau Exécutif, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel.

La rémunération brute annuelle cumulée des 6 plus hauts cadres de direction est de 416 624 € sur l'exercice 2013.

##### 4.d) Valorisation des contributions volontaires

Amnesty International France valorise le bénévolat dans ses états financiers depuis l'exercice clos le 30 septembre 2004.

La méthode de valorisation retenue peut se résumer de la façon suivante :

- le nombre de bénévoles a été rationalisé en nombre d'équivalent temps plein ;
- le coût horaire appliqué a été défini sur la base du coût horaire moyen des salariés en CDI, tenant compte des indices et du temps de travail ;
- tarif unique pour le coût de l'heure de bénévolat, qui inclut l'ensemble des charges sociales et fiscales théoriques (50%).

Ainsi, le coût horaire est défini à partir du salaire horaire moyen à partir d'un indice moyen de la grille salariale ne tenant compte ni de l'ancienneté ni des primes.

- Indice moyen = 523 (temps plein)
- Valeur du point = 5,30 €
- Valeur brute horaire = 18,30 € soit 27,45 € chargée de l'heure.



Conformément aux préconisations du CRC 99-01, la valorisation 2013 du bénévolat pour 2 312 311 € peut se répartir comme suit :

- Actions statutaires : 1 382 724 €
- Traitement frais de collecte : 174 969 €
- Frais de fonctionnement : 754 619 €

Le bénévolat valorisé était de 2 347 084 € sur l'exercice précédent.

4.e) Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurent dans l'annexe aux comptes combinés d'A.I.F.

4.f) L'effectif moyen en équivalent temps plein de l'exercice 2013 est de 69 ETP.

Catégorie	2013	2012
CDI	62,74	64,6
CDD	5,99	4,80
TOTAL ETP	68,73	69,40

4.g) Les remboursements des frais aux membres du bureau exécutif s'élèvent à 12 645 € sur l'exercice.

4.h) Entités liées

Les entités liées sont constituées de 327 groupes et secteurs avec lesquels AIF a signée une convention de trésorerie.

Pour la seconde année, les comptes combinés de l'association Amnesty International France (A.I.F.) ont été établis. Ils reflètent la situation comptable d'ensemble d'Amnesty International Section Française et de tous les groupes locaux avec lesquels A.I.F. a signé une convention par laquelle ces derniers sont autorisés à porter le nom « Amnesty International » et s'engagent notamment à combiner leurs comptes avec ceux d'A.I.F. désignée comme l'entité combinante.

## V – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI - RESSOURCES

### 1 - LE PRINCIPE D'ETABLISSEMENT

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2008-12 du 17 mai 2008 homologué par arrêté interministériel du 11 décembre 2008 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

Le Bureau Exécutif du 18 octobre 2009, en présence du contrôleur du Comité de la Charte et de notre commissaire aux comptes, s'est prononcé sur l'adoption des principes essentiels :

- **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,

- nos campagnes d'actions (torture, violence policière, femmes, exigeons la dignité...) et nos actions de militantisme, dont la diffusion du matériel d'action.
- la partie, directement liée à la mission sociale, de la contribution versée au Secrétariat International d'Amnesty International. Pour réaliser cette répartition dans le CER, nous utilisons les comptes annuels de l'exercice n-1 fournis par le Secrétariat International.
- certains de nos événements aux thèmes très précis (campagne « 10 jours pour signer »,...)
- la plupart des produits éditoriaux (nos rapports, notre Chronique, bulletins internes...)

- **Les clefs de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

- **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres a notamment reposé sur l'analyse précise de celles-ci par la Cour des Comptes lors de sa première intervention en 2007 et 2008 et les précisions apportées par le règlement comptable précité dont l'homologation est intervenue depuis.

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- des dons,
- des legs, des donations,
- des abonnements à la lettre d'Amnesty International,
- et d'une partie des produits financiers, calculée en fonction d'une quote-part des produits provenant de la générosité du public sur le total des ressources (hors provisions).

- **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant:

Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche de fonds.

- **Dans la version du Compte d'emploi des ressources combiné** : nous traitons les mouvements financiers d'Amnesty International France et ceux de nos groupes locaux d'Amnesty International appartenant au périmètre décrit dans les annexes des comptes combinés (page 13). Les groupes locaux ont pour mission de poursuivre la vision d'Amnesty International. A travers divers manifestations et



événements, les groupes visent à promouvoir tous les droits humains. Ainsi, les charges de nos groupes sont en priorité imputées en mission sociale dans le compte d'emploi des ressources combiné, à l'exception des achats de produits pour revente. Les produits sont répartis en fonction de leurs natures, ainsi nous avons des recettes provenant des ventes de produits, des recettes de manifestation et de dons.

## 2 - LES REGLES D'AFFECTATION DES FRAIS

Les emplois sont constitués de l'ensemble des charges figurant dans le compte de résultat affectées en fonction de leur destination et non de leur nature. Toutes les charges imputables de manière non ambiguë à l'une des rubriques d'emplois ont été affectées à cette rubrique.

Certaines charges ont dû, en revanche, faire l'objet d'une ventilation entre plusieurs postes.

Les règles suivantes ont été retenues pour cette ventilation :

### - **Frais de personnel** (salaires, charges sociales)

Ces frais ont été affectés à une rubrique, soit directement, pour les personnes affectées à une tâche correspondant intégralement à la rubrique considérée, soit au moyen d'une clé de répartition déterminée en fonction du temps de travail consacré à chacune des activités, pour les personnes exerçant des fonctions diversifiées.

### - **Frais généraux** (entretien, charges de copropriété, affranchissements, reprographie, télécommunications, etc...)

Ces frais ont été répartis entre les diverses activités en fonction de clés établies au prorata de l'utilisation des ressources (surfaces de locaux affectées, consommation d'unités, etc...).

### - **Dotation aux amortissements**

L'amortissement de la valeur comptable de nos locaux se fait en utilisant une règle de répartition établie au prorata de l'utilisation des surfaces.

### - **Frais relatifs à la collecte de fonds**

Les différents modes de collecte de fonds (publipostage, recrutements dans la rue, téléphone, etc.) répondent à trois objectifs distincts :

- . information sur les Droits Humains et dénonciation de leurs violations
- . appel à l'action (recueil de signatures, envoi de courriers d'indignation)
- . collecte de fonds

Les frais correspondants sont répartis en fonction des éléments qui composent nos messages.

Cette année, l'analyse a révélé que 61.56 % de ces frais sont des frais de collecte de fonds et que 38.44 % relèvent de l'information sur les Droits Humains, de la dénonciation de leurs violations et de l'appel à l'action.

### - **Frais de diffusion des produits vendus**

Les ventes de produits comportent :

- . les ventes des produits dits "promotionnels", par lesquels AIF recherche des ressources supplémentaires,
- . les ventes des publications directement liées à l'information et à l'action dans le domaine des Droits Humains.

Les coûts liés à la distribution de ces produits ont été affectés directement, lorsque leur nature permet de les relier à l'une des rubriques ci-dessus. Pour le surplus, ils ont été répartis à hauteur de :

- . 34,69 % pour l'action & les publications
- . 65,31 % pour les produits "promotionnels"



**- Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement financés par la générosité du public sont calculés en fonction de la marge nette dégagée par les ressources provenant de la générosité du public. Cette marge nette est obtenue en déduisant du total des ressources collectées auprès du public, d'une part les coûts, non déjà financés par d'autres moyens, des missions sociales et d'autre part les dépenses en recherche de fonds. Ce solde est comparé au solde des autres ressources, non issues de la Générosité du Public, pour obtenir la proportion des ressources collectées auprès du public qui va contribuer au financement des frais de fonctionnement.

En 2013, 51% des frais de fonctionnement ont été financés par la générosité du public, le reste, soit 49%, a été financé par les autres ressources.

**3 - LE BENEVOLAT 2013**

Le travail de nos bénévoles est valorisé à 2 312 311 euros pour l'année 2013, en fonction de la méthode décrite dans les annexes de nos comptes, page 10.

Cette valorisation se répartit ainsi :

\* 1 597 712 euros correspondent à la valorisation de nos bénévoles qui participent à nos missions sociales et qui travaillent, au secrétariat national, au pôle action régionale et thématique, au pôle vie militante, au pôle communication et au service relations extérieures.

\* 186 498 euros correspondent à la valorisation des bénévoles qui travaillent sur la collecte de fonds, et plus précisément les bénévoles qui travaillent au service relations membres et donateurs, à l'ouverture et à l'enregistrement d'une partie de nos dons.

\* 423 960 euros correspondent à la valorisation des bénévoles qui participent au fonctionnement d'Amnesty International en travaillant dans nos vitrines, au service comptabilité, ressources humaines, ou encore au comité finances...

**4 - LES DONNS EN NATURE 2013**

Au cours de l'exercice 2013, Amnesty International France a bénéficié des dons en nature suivants (valeurs exprimées en montants hors taxes) :

- **Campagne Armes (100 000 €) :**
  - Réalisation de visuels par TBWA Paris (50 000 €).
  - Diffusion d'annonces presse :
    - Causette : (valeur : 10 000 €).
    - Technikart : (valeur : 10 000 €).
    - Polka : (valeur : 10 000 €).
    - Altermondes : (valeur : 10 000 €).
    - Le Nouvel Economiste : (valeur : 10 000 €).
- **Campagne Rapport Annuel (38 000 €)**
  - Réalisation de visuels par TBWA Paris (10 000 €).
  - Diffusion d'annonces presse :
    - Causette : (valeur : 10 000 €).
    - Polka : (valeur : 18 000 €).
- **Campagne « Marathon des signatures », « 10 jours pour signer » (1 524 400 €)**
  - Réalisation d'un internet par TBWA Paris : (valeur : 65 000 €).
  - Réalisation de visuels par TBWA Paris : (valeur : 42 000 €).
  - Réalisation du spot par TBWA Paris : (valeur : 285 000 €).
  - Réalisation du spot radio par TBWA Paris : (valeur : 6 000 €).
  - Diffusion spot par Les salles de cinéma Art et Essai : (valeur : 500 000 €).



- Diffusion du spot radio :
  - Radios Groupe Lagardère : (valeur : 30 000 €).
  - France Média Monde : (valeur : 145 000 €).
  - BFM : (valeur : 16 000 €).
  - Nova: (valeur : 16 000 €).
  - Radios d'autoroute : (valeur : 9 000 €).
  - MCE TV: (valeur : 4 400 €).
  - M6 Groupe : (valeur : 24 000 €).
  - IP Groupe : (valeur : 23 000 €).
  - RFE : (valeur : 33 000 €).
  - Groupe TF1 : (valeur : 158 000 €).
  - Groupe France Télévision : (valeur : 26 000 €).
  - Canal + Régie : (valeur : 136 000 €).
  - RTL9 : (valeur : 6 000 €).

### LES EVOLUTIONS DU CER EN 2013

Cette année, afin que le CER reflète le mieux possible la réalité, nous avons décidé de procéder à 2 évolutions par rapport aux années antérieures :

**La ventilation de la contribution au mouvement international** : jusqu'à présent, nous imputons dans le poste « missions sociales » l'intégralité de la contribution que nous versons au Secrétariat International du mouvement Amnesty International. Désormais, le Secrétariat International nous fournit l'information relative à la répartition de ses dépenses entre les différents postes d'emplois du CER.

Pour le CER 2013, cette ventilation, issue des comptes de l'exercice 2012, est la suivante :

- Missions sociales : 78.51%
- Frais de recherche de fonds : 1.30%
- Frais de fonctionnement : 20.18%

**La ventilation des coûts relatifs aux recrutements dans la rue de membres et donateurs** : Jusqu'à présent, nous imputons au poste « frais de recherche de fonds » l'intégralité des dépenses relatives aux campagnes de recrutements dans la rue.

L'objectif de ces campagnes étant, d'une part de recruter de nouveaux membres et/ou donateurs, et d'autre part, d'accomplir la mission statutaire d'Amnesty International (information, sensibilisation, promotion des droits de l'homme auprès du public), nous avons réparti ces couts, en suivant les mêmes méthodes que celles employées pour les autres modes de collecte de fonds.

Pour le CER 2013, cette ventilation est la suivante :

- Missions sociales : 57%
- Frais de recherche de fonds : 43%

**Comparaison des méthodes** : le tableau ci-dessous, synthèse du CER 2012 des comptes sociaux, présentent une comparaison de la méthode employée dans les comptes annuels de 2012 par rapport à la méthode suivie dans le CER 2013 :



Comparaison CER comptes sociaux 2012/2013

EMPLOIS	Méthode 2012		Méthode 2013	
	Montant	%	Montant	%
MISSIONS SOCIALES	9 812 119,38	53,89%	9 746 601,00	53,53%
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 740 483,65	26,04%	3 892 514,18	21,38%
FRAIS DES AUTRES ACTIVITES	1 563 487,99	8,59%	1 563 487,99	8,59%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 604 032,22	8,81%	2 517 520,08	13,83%
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>17 720 123,25</b>		<b>17 720 123,25</b>	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	123 189,49		123 189,49	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	363 055,73		363 055,73	
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	<b>18 206 368,47</b>		<b>18 206 368,47</b>	

**4 - IMMOBILISATIONS - STOCKS - PLACEMENTS**

Au 31 décembre 2013, la valeur des immobilisations, des stocks et des titres de placement d'Amnesty International Section Française sont les suivants :

	A FIN DECEMBRE 2013			RAPPEL AU 31/12/2012
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	VALEUR NETTE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	459 345	341 709	117 636	88 997
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 220 271	2 453 504	1 766 767	1 840 495
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 874	0	16 874	14 986
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 696 490</b>	<b>2 795 214</b>	<b>1 901 276</b>	<b>1 944 478</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	<b>212 864</b>	<b>61 119</b>	<b>151 745</b>	<b>235 003</b>
<b>PLACEMENTS FINANCIERS</b>	<b>3 253 772</b>	<b>0</b>	<b>3 253 772</b>	<b>4 459 287</b>

Pour plus de détails veuillez vous reporter au bilan actif page 1



ACTIF

TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS

I IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NATURE	AU 31/12/2012	ACQUISITIONS 2013	TOTAL	SORTIES 2013	AU 31/12/2013
Logiciel Paris	175 478	24 037	199 516	0	199 516
Logiciel Lyon	2 333	0	2 333	0	2 333
Logiciel Toulouse	0	0	0	0	0
Nom du domaine	1 012	0	1 012	0	1 012
Site internet	103 491	11 743	115 234	0	115 234
Licences Paris	51 753	39 266	91 019	0	91 019
Extranet	0	50 232	50 232	0	50 232
<b>TOTAUX</b>	<b>334 067</b>	<b>125 278</b>	<b>459 345</b>	<b>0</b>	<b>459 345</b>

II IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NATURE	AU 31/12/2012	ACQUISITIONS 2 013	TOTAL	SORTIES 2 013	AU 31/12/2013
Terrain Paris	175 000	0	175 000	0	175 000
Terrain Toulouse	8 000	0	8 000	0	8 000
Locaux Paris/NC	2 140 588	0	2 140 588	66 906	2 073 682
Locaux Toulouse	72 798	0	72 798	0	72 798
Construction sur sol d'autrui	56 992	0	56 992	56 992	0
Matériel Paris	7 931	1 606	9 537	0	9 537
Agencet inst Paris	1 000 929	94 085	1 095 014	0	1 095 014
Agencet inst Toulouse	65 623	0	65 623	0	65 623
Agenc inst Lyon	21 262	0	21 262	21 262	0
Matériel de bureau Paris	337 488	11 012	348 500	20 052	328 448
Matériel de bureau Toulouse	12 635	0	12 635	0	12 635
Matériel de bureau Lyon	2 878	0	2 878	2 878	0
Matériel informatique Paris	256 360	31 342	287 702	0	287 702
Matériel informatique Toulouse	5 787	0	5 787	0	5 787
Matériel informatique Lyon	4 874	0	4 874	0	4 874
Matériel audio Paris	21 415	0	21 415	2 226	19 189
Immobilisations en-cours	43 733	68 482	112 215	50 232	61 983
<b>TOTAUX</b>	<b>4 234 291</b>	<b>206 528</b>	<b>4 440 819</b>	<b>220 548</b>	<b>4 220 271</b>

III IMMOBILISATIONS FINANCIERES

NATURE	AU 31/12/2012	AUGMENTATIONS	TOTAL	DIMINUTIONS	AU 31/12/2013
Prêts avances au personnel	0	0	0	0	0
Depôts et cautionnements	14 986	3 450	18 436	1 563	16 874
<b>TOTAUX</b>	<b>14 986</b>	<b>3 450</b>	<b>18 436</b>	<b>1 563</b>	<b>16 874</b>

<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 583 344</b>	<b>335 256</b>	<b>4 918 600</b>	<b>222 110</b>	<b>4 696 490</b>
-------------------------------	------------------	----------------	------------------	----------------	------------------



**ACTIF**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

**AMORTISSEMENTS**

**I IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

NATURE	AU 31/12/2012	DOTATIONS 2013	TOTAL	REPRISES 2013	AU 31/12/2013
Logiciel Paris	131 296	49 855	181 150	0	181 150
Logiciel Lyon	0				0
Logiciel Toulouse	0		0		0
Nom du domaine	1 012	0	1 012	0	1 012
Site internet	61 409	32 386	93 795	0	93 795
Licences Paris	51 353	1 004	52 357	0	52 357
Extranet	0	13 395	13 395	0	13 395
<b>TOTAUX</b>	<b>245 070</b>	<b>96 640</b>	<b>341 709</b>	<b>0</b>	<b>341 709</b>

**II IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

NATURE	AU 31/12/2012	DOTATIONS 2 013	TOTAL	REPRISES 2 013	AU 31/12/2013
Locaux Paris/NC	1 137 400	85 243	1 222 643	-37 923	1 184 720
Locaux Toulouse	64 621	3 640	68 261	0	68 261
Construction sur sol d'autrui	49 016	6 839	55 855	-55 855	0
Matériel	13 777	1 246	15 022	0	15 022
Agencet inst Paris	494 395	66 534	560 930	0	560 930
Agencet inst Toulouse	65 623	0	65 623	0	65 623
Agenc inst Lyon	21 262	0	21 262	-21 262	0
Matériel de bureau Paris	269 282	20 535	289 817	-17 291	272 526
Matériel de bureau Toulouse	11 437	1 386	12 823	0	12 823
Matériel de bureau Lyon	5 378	0	5 378	-5 378	0
Matériel informatique Paris	235 995	13 647	249 643		249 643
Matériel informatique Toulouse	5 579	208	5 787	0	5 787
Matériel informatique Lyon	4 818	56	4 874	0	4 874
Matériel audio Paris	15 214	309	15 523	-2 226	13 297
<b>TOTAUX</b>	<b>2 393 796</b>	<b>199 644</b>	<b>2 593 440</b>	<b>-139 936</b>	<b>2 453 504</b>

V.N.C IMMOB. INCORPORELLES	88 997	28 638	117 636	0	117 636
----------------------------	--------	--------	---------	---	---------

V.N.C IMMOB CORPORELLES	1 840 495	6 884	1 847 378	80 612	1 766 767
-------------------------	-----------	-------	-----------	--------	-----------



DETAIL DES ACQUISITIONS DE L' EXERCICE 2013

DATE	Fournisseurs	NATURE	MONTANT	TOTAL
01/10/2013	<b>105001 LOGICIEL PARIS</b> MBO	Logiciel de facturation	22 130	22 130
01/10/2013	<b>105001 LOGICIEL PARIS SAINTE</b> Civert	Reliquat des travaux effectués sur la comptabilité	1 908	1 908
15/11/2013	<b>1051003 LICENCES</b> Eledia	Remplacement ordinateur	39 266	39 266
24/06/2013	<b>1051111 SITE INTERNET</b> ECCRM	Site internet	11 743	11 743
15/03/2013	<b>1054002 EXTRANET</b> DPSONE	Extranet mise en service	45 089	45 089
15/03/2013	DPSONE	Extranet mise en service	3 229	3 229
15/03/2013	DAFIO	4 vidéoprojecteurs pour la salle de réunion	1 914	1 914
06/11/2013	<b>1154003 MATERIEL PARIS</b> SECURMEDPLUS	Mise à jour site internet	1 606	1 606
01/01/2013	<b>111001 AGENCEMENT INSTALLATION PARIS</b> TECHNLAB	Aménagement câblage salle vidéo	2 996	2 996
09/01/2013	ALUNETWORK	3 ordinateurs pour le service achats	9 835	9 835
22/07/2013	ADCE	Planque pour salle d'achats	20 074	20 074
31/07/2013	BRISSET	Classification des services	8 782	8 782
31/07/2013	OMNI DECORS	Installation de 4 radiateurs dans un local à la cave	2 589	2 589
31/07/2013	OMNI DECORS	Travaux de peinture	1 018	1 018
31/07/2013	OMNI DECORS	Travaux sol salle sous-sol	2 105	2 105
02/08/2013	SEEP	Travaux peinture salle sous-sol	20 750	20 750
02/08/2013	CERP	Création d'un bureau aux archives	4 428	4 428
10/10/2013	FINSECUR	Agencement d'un bureau avec des cloisons amovibles	21 048	21 048
15/07/2013	<b>111013 MATERIEL DE BUREAU VILLETTE</b> TOBY	Logiciel de gestion arzier	5 420	5 420
23/10/2013	DOC LINE	Installation système sécurité incendie	5 118	5 118
23/10/2013	DOC LINE	10 ordinateurs de renouvellement	474	474
12/07/2013	<b>111013 MATERIEL INFORMATIQUE PARIS INC</b> MISCO	3 ordinateurs DELL	1 611	1 611
04/12/2013	MISCO	3 écrans	296	296
12/02/2013	<b>111013 MATERIEL INFORMATIQUE PARIS INC</b> MISCO	Ordinateur	1 361	1 361
21/05/2013	MISCO	6 vidéoprojecteurs	2 167	2 167
16/10/2013	MISCO	Stock 10 ordinateurs	4 808	4 808
20/11/2013	MISCO	Ordinateur	633	633
04/12/2013	MISCO	2 Ecrans LED	269	269
23/12/2013	PROTEGO	Serveur	4 554	4 554
27/12/2013	UNICA	34 PC + 5 tablettes + 1 IPAD	15 627	15 627
				243 324

DETAIL DES CESSIONS / SORTIES DE L' EXERCICE 2013

DATE	NATURE	V.BRUTE	AMORT.	V.N.C	FX CESSION	+/- VALEUR
<b>111001 LOGIS PARIS</b>		44 904	16 209	28 695	0	(28 695)
31/07/2013	Matériel climatisation	29 015	14 647	14 373	0	(14 373)
17/12/2013	Matériel stockage incendie	37 891	21 669	16 224	0	(16 224)
<b>115001 CO</b>	<b>CONSTRUCTIONS BUREAU SAINTE</b>	54 992	55 905	1 137	0	(1 137)
31/10/2013	Travaux	37 827	37 072	754	0	(754)
31/10/2013	Travaux de la boutique	5 325	5 185	140	0	(140)
31/10/2013	Travaux	13 870	13 595	275	0	(275)
<b>111013 AG</b>	<b>TRAVAUX ET INSTALLATIONS LYON</b>	31 243	31 767	0	0	0
01/09/2013	Travaux	868	868	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	6 331	6 331	0	0	0
01/09/2013	Travaux	2 816	2 816	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	341	341	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	419	419	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	686	686	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	4 436	4 436	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	2 546	2 546	0	0	0
01/09/2013	Fournitures	2 619	2 619	0	0	0
<b>111013 MA</b>	<b>MATERIEL DE BUREAU BUREAU VILLETTE</b>	16 423	10 423	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	812	812	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	475	475	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	513	513	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	454	454	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	475	475	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	475	475	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	292	292	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	292	292	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	292	292	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	475	475	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	292	292	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	475	475	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	192	192	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	364	364	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	609	609	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	218	218	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	532	532	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	275	275	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	831	831	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	119	119	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	461	461	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	559	559	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	232	232	0	0	0
01/09/2013	Mobilier électronique	232	232	0	0	0
<b>111013 MA</b>	<b>MATERIEL DE BUREAU VILLETTE</b>	5 378	5 378	0	0	0
01/09/2013	Coffre	481	481	0	0	0
01/09/2013	Fax	1 500	1 500	0	0	0
01/09/2013	Clavier tactile	897	897	0	0	0
01/09/2013	Photocopieur	2 500	2 500	0	0	0
<b>111013 MA</b>	<b>MATERIEL DE BUREAU VILLETTE</b>	5 637	5 637	0	0	0
23/10/2013	UNICA PHOTO COPIEUR 2FT	5 637	5 637	0	0	0
<b>111013 MA</b>	<b>MATERIEL DE BUREAU BOUTIQUE LYON</b>	1 491	1 236	255	0	(255)
31/10/2013	SANICLARI BUREAU BOUTIQUE	1 491	1 236	255	0	(255)
<b>111013 MA</b>	<b>MATERIEL DE BUREAU VILLETTE</b>	2 226	2 226	0	0	0
01/09/2013	SA ECRAN VIDEO PA 20924-09	2 226	2 226	0	0	0
<b>TOTAL MISE AU REBUT DE L'EXERCICE</b>		170 316	138 321	31 996	0	(31 996)

**ACTIF**

**ETAT DES CREANCES**

CREANCES	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Fournisseurs débiteurs			
Fournisseurs , avances sur acomptes	14 879	14 879	
Clients et comptes rattachés	371 645	371 645	
Cotisations à recevoir	5 525	5 525	
Personnel	7 301	7 301	
TVA	44 962	44 962	
Compte courant Secrétariat International	287 858	287 858	
Avances et divers	2 331	2 331	
Débiteurs divers	15 601	15 601	
Produits à recevoir	57 871	57 871	
<b>TOTAL</b>	<b>807 972</b>	<b>807 972</b>	

**DETAIL DES COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

NATURE	BRUT	PROVISIONS	NET
Clients groupes	133		133
Ivoire	346 700		346 700
Autres clients	24 811		24 811
<b>TOTAL</b>	<b>371 645</b>		<b>371 645</b>

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Provision CICE	16 228	
Gala	35 432	18 625
Ivoire Frais de gestion / dons	6 211	
Solde subvention Congrès de Reims		8 000
Divers : affaire Albagli		-518
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>57 871</b>	<b>26 107</b>



**ACTIF**

**DETAIL DU POSTE AVANCES DIVERSES**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Avance NDF	2 331	2 331
Avances Congrès		450
<b>TOTAL AVANCES</b>	<b>2 331</b>	<b>2 781</b>

**DETAIL DU POSTE DEBITEURS DIVERS**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
SAFIG	9 318	8 530
Divers comptes d'attente	6 283	1 129
<b>TOTAL DEBITEURS DIVERS</b>	<b>15 601</b>	<b>9 659</b>

**DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

FOURNISSEURS	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
COTIS	83 589	
QUADRIGUA	168 908	
PHD	50 508	50 412
MEDIAPRISM	38 511	75 606
AI EU Bruxelles		78 080
Steam Business		113 620
Coûts transversaux	174 655	147 995
Autres	90 193	159 190
<b>TOTAL</b>	<b>606 364</b>	<b>624 902</b>



ACTIF

PORTEFEUILLE TITRES ET PLACEMENTS AU 31.12.2013

NATURE	NBRE DE TITRES	PRIX UNITAIRE	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR BOURSIERE	INT COURUS NON ECHUS	MONS VALUES PROVISION
<b>OBLIGATIONS</b>			998 520	998 520	0	0
C.M JOUR C FCP	626	1 595,08	998 520	998 520	0	0
<b>BON DE CAISSE</b>			1 810 000	1 810 000	31 344	0
BDC Progressif 5 ans	1	1 010 000	1 010 000	1 010 000	18 307	0
BDC Progressif 5 ans Semestriel	16	50 000	800 000	800 000	13 036	0
<b>COMPTES A TERME</b>			409 000	409 000	4 908	0
EMISSION CAT 87720612875	1	203 000	203 000	203 000	2 421	0
CDN 01,61% ECH290313 BNP PARIB	1	206 000	206 000	206 000	2 487	0
<b>TOTAL PORTEFEUILLE TITRES</b>			<b>3 217 520</b>	<b>3 217 520</b>	<b>36 252</b>	<b>0</b>

DISPONIBILITES

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
<b>BANQUES</b>	4 125 500	2 628 360
Crédit Agricole S.N	1 402	200 784
BNP Paribas	93	2 986
Crédit coopératif	219	149
Crédit mutuel	4 123 678	2 424 066
C.I.C VPC de Lyon	109	375
<b>C.C.P</b>	5 166	14 951
C.C.P Paris et Lyon	5 166	14 951
<b>CAISSES</b>	1 516	6 435
Caisse S.N	1 198	5 704
Avance de caisse	0	0
Caisse comptoir	319	731
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>4 132 183</b>	<b>2 649 746</b>



PASSIF

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE	AU 31/12/2012	AFFECTATION	UTILISATION	AU 31/12/2013
<b>RESERVES D'INVESTISSEMENT</b>	2 470 434			2 470 434
- Réserve d'investissement	1 294 455			1 294 455
- Réserve d'investissement Michel LEIRIS	1 175 979			1 175 979
<b>AUTRES RESERVES</b>	3 044 778	(977 466)		2 067 312
- Réserve statutaire	15 245			15 245
- Réserve de capitalisation	221 170			221 170
- Réserve d'intervention	2 808 363	(977 466)		1 830 897
- Réserve pour projet associatif				
<b>RESULTATS ET REPORT A NOUVEAU</b>	(977 466)	977 466		(141 458)
- Report à nouveau				
- Résultat de l'exercice	(977 466)	977 466		(141 458)
<b>TOTAL</b>	4 537 746	(0)		4 396 288

DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

NATURE	AU 31/12/2012	AUGMENTATION	SORTIE	AU 31/12/2013
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	107 190			107 190
- Equipements	107 190			107 190
<b>TOTAL</b>	107 190			107 190

DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NATURE	AU 31/12/2012	DOTATIONS	REPRISES	AU 31/12/2013
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	25 000		25 000	
- Provision pour risque social	25 000		25 000	
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	336 152		89 166	246 986
- Provision pour départ en retraite	336 152		89 166	246 986
<b>TOTAL</b>	361 152		114 166	246 986

TABEAU DE MOUVEMENT DES FONDS DEDIES

LIBELLES	AU 31/12/2012	AFFECTATION	UTILISATION	AU 31/12/2013
Fonds dédiés aux victimes et aux défenseurs des droits humains	68 672	25 404	17 512	76 564
Fonds dédiés développement	60 735	15 445	19 998	56 183
Fonds dédiés sur dons et legs	353 622		479	353 143
<b>TOTAL</b>	483 030	40 849	37 989	485 890

**PASSIF**

**DETAIL DES DETTES FINANCIERES**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Solde créditeur de banque		
Dépôts et cautionnements reçus	1 159	1 159
	1 159	1 159

**ETAT DES DETTES**

DETTES	Montant brut 31/12/2013	à 1 an au plus	à plus d'1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 304 685	1 304 685		
Charges à payer	1 796 641	1 796 641		
Personnel	1 108 774	1 108 774		
Dettes fiscales	16 149	16 149		
C/C dépôts des groupes	296 614	296 614 *		
Créditeurs divers	21 666	21 666		
Legs et donations	641 554	641 554		
<b>TOTAL</b>	<b>5 186 082</b>	<b>5 186 082</b>		

\* L'exigibilité des dépôts des groupes est immédiate.

**DETAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
FOURNISSEURS	934 398	983 830
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	337 509	268 162
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	32 778	10 386
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS RETENU		8 685
<b>TOTAL</b>	<b>1 304 685</b>	<b>1 271 063</b>

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Note de frais	8 399	12 067
Cotisation du SI	1 788 242	1 079 470
<b>TOTAL</b>	<b>1 796 641</b>	<b>1 091 537</b>

**PASSIF**

**DETAIL DU POSTE DETTES RELATIVES AU PERSONNEL**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Rémunération dues au personnel		33
URSSAF	167 020	164 472
Remboursement IJSS	2 323	889
Retraite Vauban Humanis	95 975	94 749
AGESSA, maison des artistes	1 092	1 023
Prévoyance	21 621	19 520
Taxe sur salaire	33 241	27 898
Effort construction	11 903	11 945
Formation continue	51 146	51 692
Congés à payer	393 417	442 068
Contribution travailleurs handicapés		8 510
Prime de pécuniarité	4 000	1 986
Salaires et charges provisionnés pour RTT	84 365	60 551
Compte épargne temps	210 170	262 536
Taxe d'apprentissage	4 022	6 560
Charges à payer relatives au personnel	28 478	29 090
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 774</b>	<b>1 183 522</b>

**DETAIL DES DETTES FISCALES**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Provision CET (CFE + CVAE)	1 243	1 136
Impôts divers à payer	8 744	26 452
Taxe Eco Contribution	6 163	8 436
<b>TOTAL</b>	<b>16 149</b>	<b>36 024</b>

**DETAIL DU POSTE CREDITEURS DIVERS**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
SI et AE	19 686	5 412
Divers	1 980	9 596
<b>TOTAL</b>	<b>21 666</b>	<b>15 009</b>

**DETAIL DU POSTE LEGS ET DONATIONS A REALISER**

NATURE	Solde des legs et donations en début d'exercice	Mouvements de l'exercice	Réalisation du legs	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Legs B.	51 429,80		51 429,80	
Legs H.	100 000,00		100 000,00	
Legs T.	144 220,00	277,86		144 497,86
Legs T.	-8 223,19		-8 223,19	
Legs D.	36 823,26	24 049,49		60 872,75
Legs T.	185 797,86			185 797,86
Legs L.	-1 810,46	149 398,73		147 588,27
Legs S.	16 052,00	-245,60		15 806,40
Legs D.	-837,20			-837,20
Legs G.	3 566,98		3 566,98	
Legs W.	25 000,00		25 000,00	
Legs F.		55 000,00		55 000,00
Legs G.		-438,24		-438,24
Legs H.		18 357,78		18 357,78
Legs L.		68,16		68,16
Legs M.		14 840,45		14 840,45
<b>TOTAL</b>	<b>552 019</b>	<b>261 309</b>	<b>171 774</b>	<b>641 554</b>

\* actualisation du portefeuille

**DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D' AVANCE**

NATURE	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
Adhésions	220 827	219 086
Abonnements chronique	99 304	125 772
Lettres AMNESTY	68 761	74 107
Cotisations groupes	37 700	37 650
<b>TOTAL</b>	<b>426 592</b>	<b>456 615</b>



**Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2013**

EMPLOIS	Emplois 2012	Emplois des ressources de la Généralité	Emplois 2013	Emplois des ressources de la Généralité	RESSOURCES	Ressources 2012	Ressources de la Généralité du Public	Ressources 2013	Ressources de la Généralité du Public
<b>1 MISSIONS SOCIALES</b>		9 193		9 654	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES APRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		941		0
1.1 Réalisées en France	5 286		6 320	6 654	1.1 Dons et legs collectés	12 426	14 065	13 723	14 817
Actions réalisées directement	4 927		3 937	3 937	Dons non affectés	1 462		922	
Réalisation à l'étranger	4 359	4 740	3 355	3 670	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	141		141	
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	303		315		Abonnements à la lettre d'Amnesty	36		27	
Frais de traitement des dons					Produits Financiers				
<b>3 FRAIS DES AUTRES ACTIVITES</b>					<b>2 AUTRES FONDS PRIVES</b>				
Frais de Manifestation	4		-2		Manifestation	47		56	
Achats pour revente	1 560		974		Autres ventes de produits	1 372		870	
<b>4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					Coffrations	1 076		1 032	
Frais d'information & de communication	332	466	288		Abonnements	477		400	
Frais de Gestion	1 114		2 133		Mobilier & Paraphraxe	2		2	
Frais financiers	30		46		<b>3 SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	23		0	
Autres charges (impôts, taxes, dotations aux amortissements)	128		137		<b>4 AUTRES PRODUITS</b>	13		9	
					Produits Financiers	101		180	
					Autres ressources				
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>17 720</b>	<b>14 425</b>	<b>17 601</b>	<b>14 931</b>	<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>17 478</b>		<b>17 377</b>	
III- DOTATIONS AUX PROVISIONS	133		47		II- REPRISES DES PROVISIONS	51		70	
IV- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	363		41		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0		0	
V- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES APRES DU PUBLIC				
V- TOTAL GENERAL	18 208		17 853		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	977	-354	141	0
Part des acquisitions d'immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public		395		203	VI- TOTAL GENERAL	18 205	13 712	17 659	14 816
Neutralisation des dettes aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		166		224					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		14 653		14 970	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		14 653		14 570
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES APRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		0		246
Missions Sociales	3 383		3 260						
Frais de recherche de fonds	2 820		186		Bénévolat	2 347		2 312	
Frais de fonctionnement et autres charges	444		529		Prestations en nature	4 312		1 662	
<b>Total</b>	<b>6 659</b>		<b>3 975</b>		<b>Total</b>	<b>6 659</b>		<b>3 975</b>	